

Les grands courants du libéralisme



D'après un livre d'Alain Laurent

*Armand Colin, collection synthèse,
série philosophie, 1998 (épuisé)*

**Par l'Institut
Coppet**

SOMMAIRE

Chapitre 1. LE LIBERALISME CONSTITUTIONNEL

Chapitre 2. L'ECONOMIE POLITIQUE DU DROIT NATUREL

Chapitre 3. L'ECONOMIE POLITIQUE DE L'UTILITE

Chapitre 4. LE LIBERALISME SOCIAL

Chapitre 5. LE LIBERALISME RADICAL

Chapitre 1. LE LIBERALISME CONSTITUTIONNEL

- C'est un libéralisme préoccupé de protéger institutionnellement les libertés politiques et civiles contre l'arbitraire et les abus de pouvoir - et ce par l'action positive d'un État de droit et d'un « **gouvernement représentatif** » garants de l'intérêt général et aux **prérogatives régaliennes** bien affirmées. Privilégiant le pluralisme et l'équilibre des pouvoirs, ce libéralisme modéré reconnaît l'importance majeure du marché tout en l'accompagnant de contrôles législatifs et de compléments de biens ou services publics.

GLOSSAIRE

- **Gouvernement représentatif** : mode de gouvernement opposé au despotisme et reposant sur la désignation de représentants des citoyens à un parlement élu ; il exclut la participation directe des citoyens à l'exercice du pouvoir.
- **Régalien** : vient du latin regalis (le roi) pour signifier, plutôt dans le contexte français, les fonctions de souveraineté de l'État considéré comme héritier du pouvoir monarchique.

Chapitre 1. Le libéralisme constitutionnel



- 1. Droit naturel et contrat civil : Locke
- I. Primauté du droit naturel de propriété
- II. Le contrat de société civile



- 2. Le gouvernement modéré : Montesquieu
- I. Le pouvoir doit arrêter le pouvoir
- II. La liberté pacificatrice du commerce

Chapitre 1. Le libéralisme constitutionnel



3. La liberté des modernes : **Constant**.
- I. Primauté de l'indépendance individuelle
 - II. La démocratie constitutionnelle
 - III. Le laissez-faire en économie



4. Pluralisme et démocratie : **Tocqueville**
- I. Guizot : le libéralisme régalien
 - II. La démocratie tocquevillienne
 - III. Le spectre du despotisme démocratique

Chapitre 1. Le libéralisme constitutionnel



5. L'humanisme libéral au
XXe siècle
I. Le libéralisme
raisonnable : Raymond
Aron



II. La société ouverte :
Karl **Popper**

Chapitre 2. L'ECONOMIE POLITIQUE DU DROIT NATUREL

- Un libéralisme fondé sur **l'économie politique** de tradition française, volontiers radical, rationaliste et individualiste, axé sur la primauté du **droit naturel** (moderne) de propriété, de l'intérêt particulier et de la valeur-utilité - et qui prône un fort effacement de l'État au profit de la dynamique autorégulatrice du laissez-faire entrepreneurial et d'un libre marché intégral, générateur de l'intérêt général.

GLOSSAIRE

- **Economie politique** : discipline constituée au XVIIIe siècle et qui formula les « lois » réglant la production, la distribution et la consommation des richesses au niveau de la société globale et favorisa historiquement l'entrée dans l'économie de marché.
- **Droit naturel** : dans sa version moderne et par opposition au droit « positif » et conventionnel laissé à la discrétion législative des pouvoirs et des majorités, il se déduit rationnellement des exigences universelles de la nature individuelle (« subjective ») de l'homme pour interdire que soit violée sa liberté de conscience, d'expression, d'association, de propriété et de vivre en sécurité.

Chapitre 2. L'ECONOMIE POLITIQUE DU DROIT NATUREL



6. Le laissez-faire selon **Turgot**

- I. Droit de propriété et intérêt particulier
- II. Laisser faire la concurrence



7. Le rôle de l'entrepreneur : J.- B. **Say**.

- I. La « loi des débouchés »
- II. La liberté entrepreneuriale

Chapitre 2. L'ECONOMIE POLITIQUE DU DROIT NATUREL



8. L'harmonie des intérêts : Frédéric Bastiat
- I. La solidarité spontanée des intérêts
 - II. L'État : fiction et spoliation



9. Les « économistes » radicaux
- I. L'industrialisme de Comte et Dunoyer
 - II. La concurrence généralisée : Molinari
 - III. L'antisolidarisme de Pareto

Chapitre 3. L'ECONOMIE POLITIQUE DE L'UTILITE

- Un libéralisme également fondé sur l'économie politique mais de tradition anglo-saxonne, orienté vers un **utilitarisme** évoluant de la « valeur-travail » à la théorie subjectiviste de l'utilité marginale, moins attaché que le précédent à la souveraineté de l'individu et nettement plus empiriste que lui mais privilégiant tout autant une liberté du marché dont l'État ne peut être que le serviteur ou le modeste complément.

GLOSSAIRE

- **Utilitarisme** : doctrine opposée au jusnaturalisme et qui s'est développée aux XVIIIe et XIXe siècles en Grande-Bretagne ; elle centre les motivations de l'action humaine sur la recherche de l'intérêt et de l'avantageux : de l'individuellement ou socialement utile (le plus grand bonheur du plus grand nombre).

Chapitre 3. L'ECONOMIE POLITIQUE DE L'UTILITE



10. La « main invisible » : Adam
Smith

- I. Division du travail et intérêt général
- II. Libre-échange et prospérité
- III. La valeur-travail selon Ricardo



11. Le courant « autrichien » (1) :
Mises

- I. La révolution subjectiviste et marginaliste
- II. Une théorie de l'action
- III. L'efficacité sociétale du marché

Chapitre 3. L'ECONOMIE POLITIQUE DE L'UTILITE



12. Le courant « autrichien »
(2) : **Friedrich Hayek**

I. Évolution culturelle et état
de Droit

II. Catallaxie et ordre de
marché

III. État libéral et « grande
société »

Chapitre 4. LE LIBERALISME SOCIAL

- Un libéralisme social de sensibilité **constitutionnaliste** qui, tout en valorisant la liberté économique et la nécessité de limiter l'extension de l'État, fait néanmoins appel à celui-ci pour réguler le marché afin d'en corriger certaines conséquences dommageables à l'équité sociale et à l'égalité des chances pour tous.

Chapitre 4. LE LIBERALISME SOCIAL



13. L'utilitarisme social de J. S. **Mill**

- I. La sphère privée de l'individu
- II. Le principe d'utilité sociale



14. Justice sociale et liberté

- I. L'« ordo-libéralisme » :

Röpke

- II. L'équité sociale : Rawls

Chapitre 5. LE LIBERALISME RADICAL

- Enfin, un libéralisme radical contemporain essentiellement américain (mais préfiguré par l'économie politique « française ») opérant un retour au droit naturel de propriété et à la **souveraineté de l'individu** afin de légitimer une déréglementation et une privatisation généralisée de l'économie étendue à tous les aspects de l'activité humaine ; ce courant se caractérise par une contractualisation des relations interindividuelles ne laissant que peu ou plus du tout de place à l'État.

GLOSSAIRE

- **Individualisme** : concept très distinct du personnalisme et de l'égoïsme qui pose l'individu en seule réalité humaine porteuse de sens et en valeur première en raison de sa capacité subjective à l'autodétermination et par suite à la propriété de soi.
- **Individualisme méthodologisme** : principe épistémologique qui dénie toute réalité aux entités sociales pour rendre compte des phénomènes sociétaux par des processus complexes de composition des interactions entre les individus.

Chapitre 5. LE LIBERALISME RADICAL



15. L'individu contre l'État :

Spencer

I. Évolution et « régime industriel »

II. Contre l'État omnipotent.



16. L'État minimal

I. La moralité du capitalisme: **Ayn Rand**

II. L'État-agence de protection : **Nozick**

Chapitre 5. LE LIBERALISME RADICAL



17. La privatisation
généralisée

I. Spooner et la société
libertarienne

II. Rothbard et l'anarcho-
capitalisme

III. Les écoles de Chicago
et du «Public choice»